

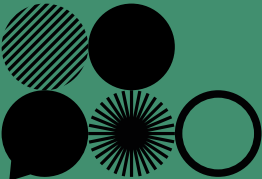
Nous en 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Vals de
Saintonge
Communauté

**Une symbolique qui
évoque le rayonnement
de l'action de Vals de
Saintonge Communauté
sur un fond de transition
écologique.**



**Vivre
Ensemble.**

Édito



LES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

Ensemble, renforçons nos services, mobilisons nous pour produire des richesses, renforçons notre attractivité et contribuons à la transition écologique.

À travers ce rapport d'activités 2024, je vous invite à découvrir les temps forts qui ont marqué notre année. Il s'agit pour nous de mettre en lumière les temps forts, les avancées, les expérimentations de l'année 2024 sous l'angle de la complémentarité avec les partenaires, en lien avec les compétences exercées et les enjeux du projet de territoire (*voir ci-contre*).

Les enjeux du projet de territoire ont guidé nos actions en 2024. Nous avons œuvré pour renforcer nos services publics, stimuler notre économie locale, améliorer notre attractivité et accélérer notre transition écologique.

Les chiffres et les réalisations présentés dans ce rapport sont le fruit d'un travail collectif. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes de Vals de Saintonge Communauté, tous les élus communautaires ainsi que nos partenaires institutionnels et associatifs, pour leur engagement et leur professionnalisme.

Notre ambition est de faire des Vals de Saintonge un territoire où il fait bon vivre et entreprendre. Nous voulons

un territoire où la qualité de vie, la préservation de l'environnement et le développement économique vont de pair. Un territoire qui s'adapte aux défis du XXI^e siècle et qui offre à tous ses habitants des perspectives d'avenir.

Pour atteindre ces objectifs, nous continuerons à soutenir nos entreprises locales et à favoriser l'emploi, **investir dans les infrastructures et les services publics** pour améliorer le quotidien de tous, **protéger notre environnement** et préserver notre patrimoine naturel.

Je suis convaincu qu'ensemble, nous réussirons à faire des Vals de Saintonge un territoire engagé.

Jean-Claude Godineau
Président de Vals de Saintonge
Communauté

L'année 2024 en images



VŒUX 2024 SPÉCIAL « 10 ANS »
10 JANVIER



LABELLISATION INFO JEUNES
JANVIER



KOHLANTYS
27 FÉVRIER



CAMPS D'HIVER À LA BOURBOULE
1-7 MARS



PETIT DÉJ' ÉCO SPÉCIAL HABITAT
6 MARS



ATELIER PLAN D'ACTION COT
12 MARS



DIGITAL CLEANUP DAY
14 MARS



ATELIERS MA MAISON MA SANTÉ
16 MARS ET 15 OCTOBRE



JOURNÉE DE L'EMPLOI
15 MAI



INAUGURATION PÔLE ENTREPRENDRE
21 MAI



FÊTE MONDIALE DU JEU
25 MAI



FESTIVAL LÉZ' ARTS DES JEUNS
15 JUIN



LANCMENT SAISON JARDIN DE GABRIEL
16 MARS ET 15 OCTOBRE



LUDO PLEIN AIR
LES VENDREDIS DE JUILLET



CAMP D'ÉTÉ
8 JUILLET - 2 AOÛT



NOCTURNES EN VALS DE SAINTONGE
12 JUILLET - 23 AOÛT



**GUICHET NUMÉRIQUE DES
AUTORISATIONS D'URBANISME**
JUILLET



CONCOURS PHOTOS DES NOCTURNES
12 JUILLET - 1 SEPTEMBRE



**VISITES DE CHANTIERS
LÉGUMERIE ET CFA**
26 AOÛT



**REMISE DES DIPLÔMES
NAGEURS CITOYENS
28 AOÛT**



**RENTÉE SCOLAIRE
2 SEPTEMBRE**



**RÉUNION D'INFO MÉTIERS
PETITE ENFANCE
23 SEPTEMBRE**



**ENQUÊTE HABITAT
OCTOBRE À SEPTEMBRE**



**PORTES OUVERTES
FRANCE SERVICES MATHA
9-16 OCTOBRE**



**« BIEN VIEILLIR CHEZ SOI » ET PORTES
OUVERTES FRANCE SERVICE MATHA
10 OCTOBRE**



**PETIT DÉJ' ÉCO
10 OCTOBRE**



**INAUGURATION CFA
17 OCTOBRE**



**RÉUNIONS D'INFORMATIONS
SUR L'EAU ET CYCLAD
18 OCTOBRE & 2 DÉCEMBRE**



**FLASH MOB CENTRES DE LOISIRS
31 OCTOBRE**



**BORNE INTERACTIVE SUR VIOLENCES
SEXUELLES ET INTRAFAMILIALES
4 OCTOBRE - 15 NOVEMBRE**



**SORTIE NATURE GIBOURNE
22 NOVEMBRE**



**FRESQUE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE
25 NOVEMBRE**



**JOB DATING
25 NOVEMBRE**



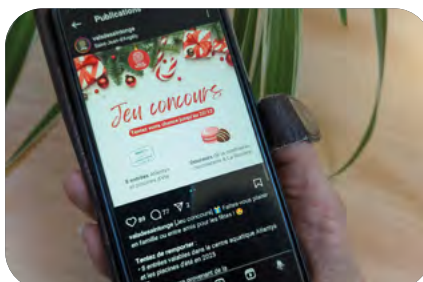
**SOIRÉE-DÉBAT « TOUS DEHORS »
28 NOVEMBRE**



**1 ARBRE POUR LA PLANÈTE
29 NOVEMBRE**



**REMISE DES PRIX DÉFI DES ASSOS
29 NOVEMBRE**



**JEU CONCOURS INSTAGRAM
9-23 DÉCEMBRE**



**SOIRÉES JEUX
TOUTE L'ANNÉE**

Notre territoire

Entre la vallée de la Boutonne et celle de la Charente, les Vals de Saintonge occupent une position de carrefour au sein de la Charente-Maritime. Emprunt de l'art roman, cadre de vie privilégié où la forêt, les vignes et les plaines succèdent aux rivières. 53 774 habitants vivent sur ce territoire où Vals de Saintonge Communauté s'attache à développer des services de proximité.

110

Communes
en 2024



1/4
De la Charente-Maritime

1 459 km²

37 habitants au km²

Habitants (INSEE 2022)

53

774

Une organisation au service des habitants...

2

Réunions d'informations
sur l'eau et la gestion
des déchets

8
Réunions du bureau
communautaire

9
Réunions du conseil
communautaire

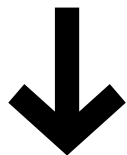
Décisions

127

Délibérations

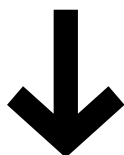
217

Conseil
communautaire
avec 140 élus
titulaires



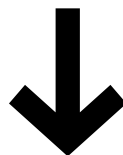
Décide
et vote

Bureau
communautaire
avec 29 élus



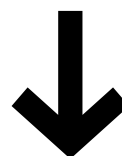
Définit les actions
prioritaires,
délibère sur les
affaires courantes

Les commissions
thématiques
avec 259 élus



Étudient
les projets,
font des
propositions

La conférence
des maires avec
les 110



Débat



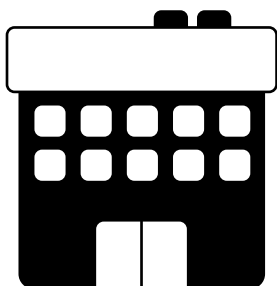
369 Agents



Au service des...



Habitants



Entreprises



Associations



Communes

...et des compétences au service du projet

Nous exerçons des compétences obligatoires définies par la loi et des compétences supplémentaires déterminées par les choix des élus.

L'année a été consacrée à une démarche d'analyse des ressources et des compétences de la collectivité pour éclairer son action et permettre au conseil communautaire de faire des choix, de prioriser l'activité pour qu'elle réponde au mieux au projet politique.

Dans le cadre de cette démarche, afin de faciliter les discussions entre les élus, des « rencontres territoriales », réunions en proximité, ont été organisées dans les communes.

Le conseil communautaire s'est également réuni sous forme d'ateliers. Ces deux formules ont remporté l'adhésion des élus qui ont apprécié d'échanger plus aisément en petits groupes.

À la suite de ces travaux, 3 chantiers sont ouverts :

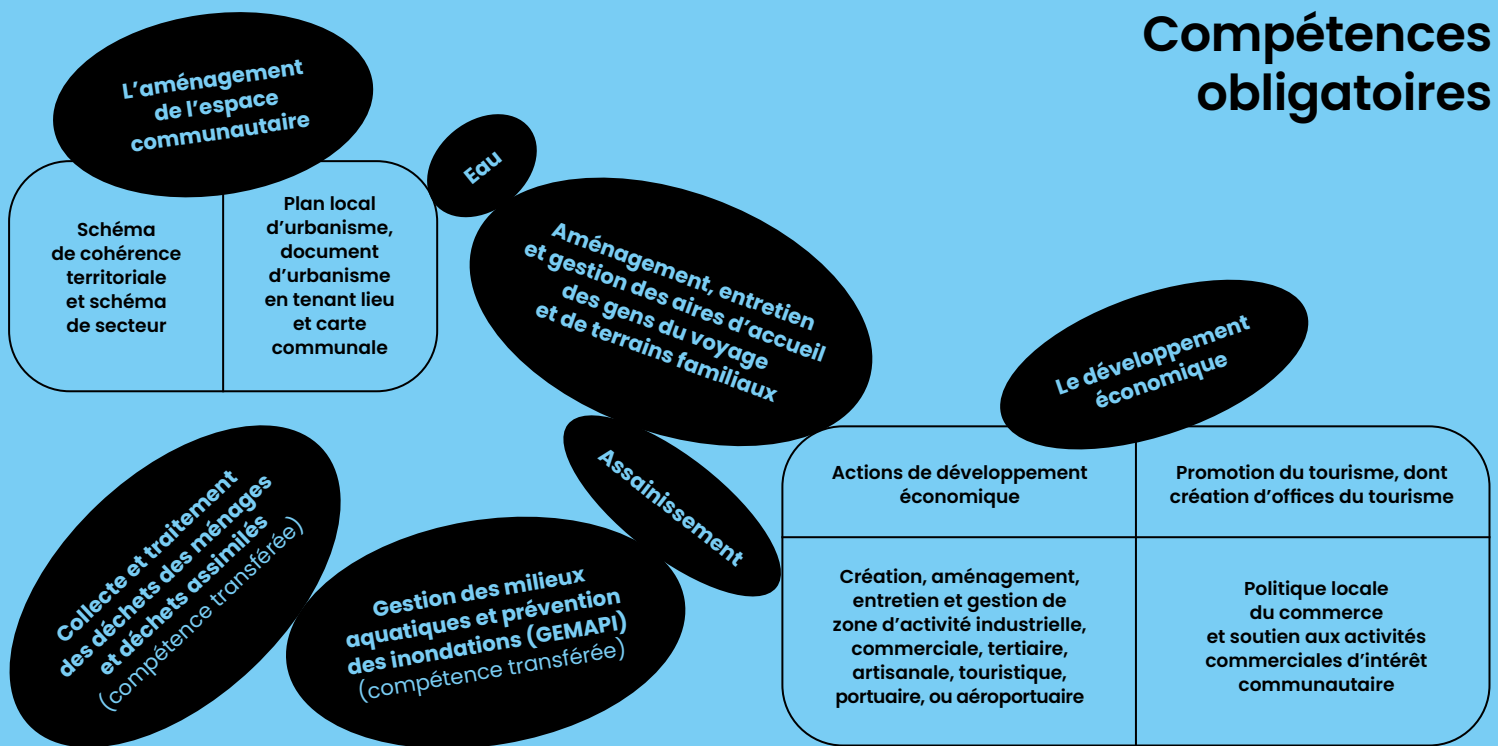
Sur le critère « sécurité et confort des usagers » : catégoriser, repérer et prioriser les urgences d'entretien de maintenance du patrimoine communautaire suivi de la réalisation d'un schéma directeur immobilier énergie.

Sur le critère « maillage du territoire » : approfondir le diagnostic des besoins des familles en matière d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Et sur le critère « conformité avec les statuts » : simulation de l'extension d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'échelle du territoire, suivi d'un diagnostic des besoins des habitants.

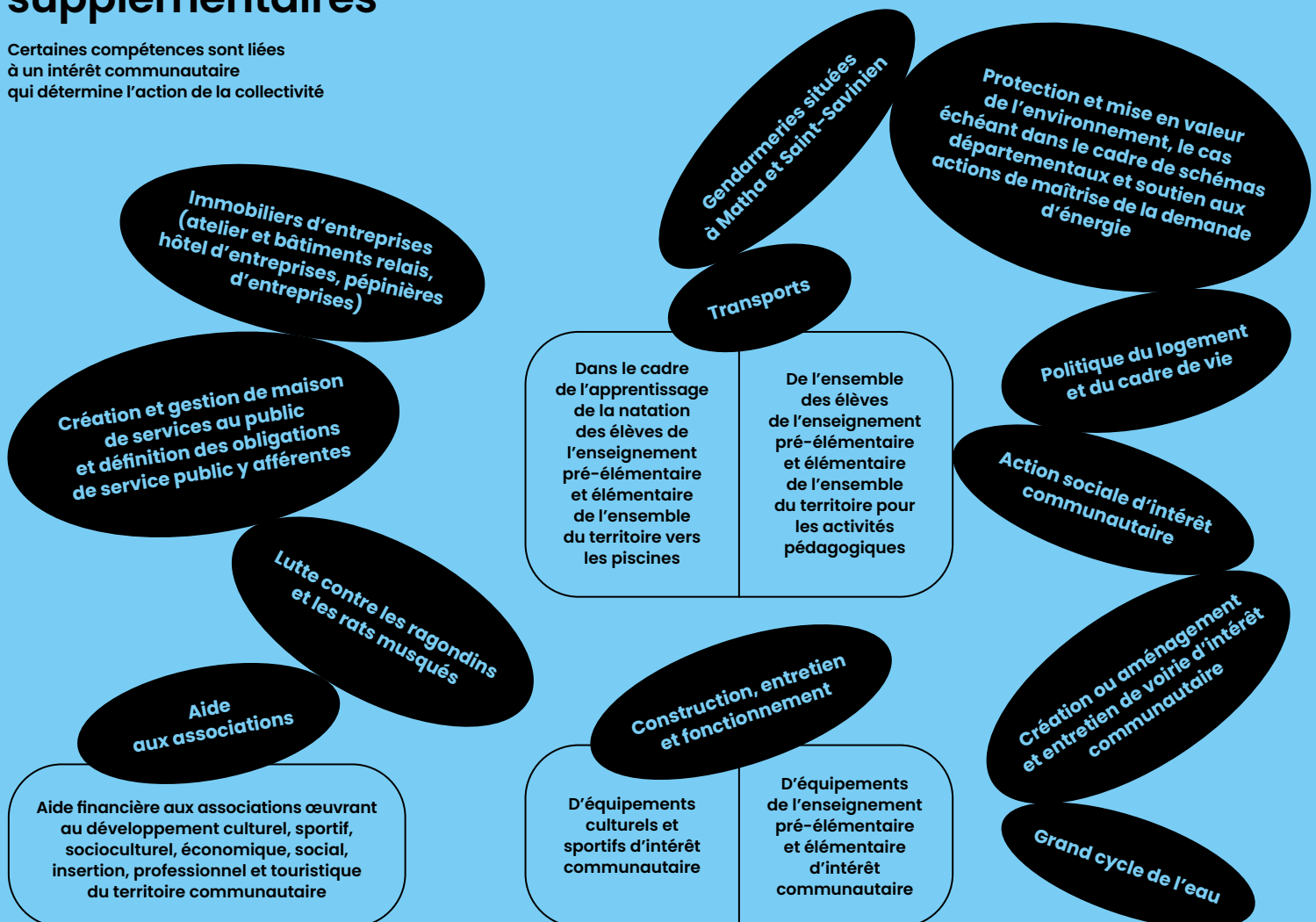


Compétences obligatoires



Compétences supplémentaires

Certaines compétences sont liées à un intérêt communautaire qui détermine l'action de la collectivité



Compétences déléguées

Vals de Saintonge
Communauté transfère
certaines compétences
à des syndicats qualifiés
dans les domaines suivants :

- collecte et traitement des déchets,
- gestion de l'eau potable, gestion
des milieux aquatiques et de
la prévention des inondations.

Eau 17 gère la ressource en eau
potable, qui provient à 36 %
des eaux de surface et à 64 %
des eaux souterraines. Sur Saint-
Jean d'Angély, la compétence
revient à la SAUR par délégation
de service.

Les syndicats de rivières gèrent les milieux aquatiques et interviennent en prévention des inondations (entretien et aménagement de cours d'eau et de ses accès, défense contre les inondations, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines...) CYCLAD assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les habitants et les professionnels. Il mène des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.

Syndicats

7

Bassins versants et structures porteuses de la GEMAPI

-  La Sèvre Niortaise
-  La Boutonne
-  L'Aumne-Couture Auge
-  Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bouru
-  La Charente Aval
-  Syndicat en charge



NOS COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

STRUCTURES PUBLIQUES	ACTION DE	ÉLUS CDC DÉLÉGUÉS	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS	CONTRIBUTION
CYCLAD (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)	Gestion de la collecte et du traitement des déchets	Julien Gourraud Michel Lalaizon Jean Moutarde Ornella Tache Jacky Raud Serge Bernet Jean-Luc Duguy Hubert Coupez	Sylviane Dornat Maurice Pineau Corinne Étourneau Emmanuelle Caiveau Marie-Noëlle Suraud Christine Vernon Annie Poinot-Rivière Christian Ferru	5 209 339 €
EAU 17	Gestion de la ressource en eau potable	Michel André Jean-Claude Godineau Maurice Pineau Jean-Noël Aubin Georges Daniaud Maurice Perrier Michel Pelletier Serge Bernet Alain Foucher Bernard Goursaud	Didier Martin Sabine Bésiat Jean-Paul Jarry Frédéric Emard Christian Leclanche Frédéric Michaud Michel Quéré Michel Thiroux Bruno Harel Frédéric Guérin	Aucune contribution
SMABACAB – EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)	Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (cf. carte)	Christelle Marchet André Leclère Didier Borel Michel Rivaud	Victor Geoffroy Jean-Claude Marteau Jacky Raud Bruno Harel	22 062 €
SMBVSN (Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise)		Jacques Trouvat	Simone Roy	10 864 €
SMCA (Syndicat Mixte de la Charente Aval)		Sylvain Albrecht Frédéric Bruneteau Alain Bellu		16 040 €
SYMBA (Bassin versant de l'Antenne, Soloire, Romède, Coran et Bourru)		Suzanne Favreau Sylvain Albrecht David Richon Jean-Michel Manceau Wilfried Hairie Joël Wiciak Alain Foucher Gérard Lamiraud Jacques Baron Jean-Claude Caillault	Lichel Lalaizon Jérôme Hilairat Jean Roche Aurélié Gourmaud Christine Vernon Gilles Venner Davy Rousseau Bruno Harel Jacky Croizet Francine Chenu	129 276 €
SYMBO (Syndicat Mixte pour les études, les travaux d'aménagement et de Gestion du Bassin de la Boutonne)		Julien Gourraud Jacques Goguet Frédéric Émard Jean Moutarde Thierry Giraud Ornella Tache Claudie Gibault Michel Garnier Alain Villeneuve Marie-Claude Giovannini	Sylvain Albrecht Valérie Floch-Ruju Roseline Gicquel Michel Pelletier Christian Ferru Bruno Harel Remi Lamare	311 098 €
EPTB CHARENTE (Établissement Public Territorial de Bassin Charente)	La gestion de l'eau en réalisant les études et les travaux permettant l'amélioration du régime hydraulique. Concertation entre les collectivités territoriales compétentes pour cette gestion.	Alain Bellu René Escloupier	Michel Pelletier Alain Foucher	12 513 €
				5 711 192 €

Les ressources humaines

369 agents travaillent au quotidien

au service du projet de Vals de Saintonge Communauté avec les équipes, réparties sur l'ensemble du territoire et représentant une diversité de métiers.

Ces équipes sont réparties sur le territoire avec un panel de métiers diversifiés afin de **répondre aux besoins des habitants et des entreprises** : des agents des services dédiés aux familles (crèches, écoles, centres de loisirs...), aux instructeurs des droits du sol, aux agents du développement économique, en passant par les agents des services supports (comptabilité, Ressources Humaines, marchés publics, technique...) indispensables au bon fonctionnement de la collectivité.



Les élus ont souhaité mettre en place plusieurs mesures significatives :

- Une deuxième vague de revalorisation de l'IFSE (Indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise), visant à rendre notre politique de rémunération plus lisible et à reconnaître le travail des agents.
- L'attribution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au taux maximum, bénéficiant à 82 % de nos agents.
- L'adhésion au contrat de prévoyance du Centre de gestion 17 pour l'ensemble de nos agents à partir du 1^{er} janvier 2025, avec une prise en charge de 50 % de la cotisation. Cette mesure concerne tous nos agents titulaires et contractuels de plus de 6 mois.

Cela représente un investissement de plus de 400 000 €, visant à renforcer le pouvoir d'achat des agents.

Vals de Saintonge Communauté propose aux communes du territoire trois types de formations mutualisées afin de réduire les coûts mais aussi de permettre des sessions en proximité, plus accessibles pour les agents.

Formations liées à la prévention : travaux en hauteur, autorisation de conduite, habilitations électriques...

RÉSULTAT

33 communes partenaires, 121 agents communaux et 16 agents de la communauté de communes formés

Formation Gestes & Postures :

RÉSULTAT

36 agents communaux et 11 agents de la communauté de communes formés

Formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et Maintien et Actualisation des Compétences dispensées (MAC)

RÉSULTAT

- En 2024 : 9 nouvelles communes et 1 Sivos ont rejoint le projet
- Bilan : 42 communes et 4 Sivos participants
- Formation initiale : 29 agents communaux et 28 agents CdC formés (MAC), 22 agents communaux et 15 agents CdC formés

845

Jours de formation

55%

Des agents ont suivi une formation

13 061 659 € de masse salariale

369

Agents
au service
du projet
de la CdC

78%

Femmes

20%

Filière
administrative

22%

Hommes

44%

Filière technique

81%

Catégorie C

11%

Filière
médico-sociale

10%

Catégorie B

3%

Filière sportive

9%

Catégorie A

21%

Filière animation

1%

Filière culturelle

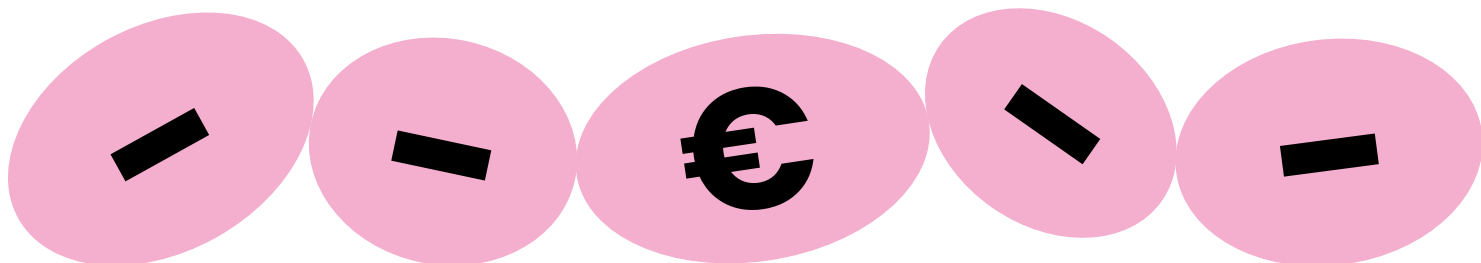
On retrouve une forte représentation des filières
technique et animation liée aux compétences
Enfance Jeunesse et scolaire.

Notre budget

En 2024, Vals de Saintonge Communauté a présenté un budget alliant ambition et responsabilité financière. Cette construction budgétaire, reflète les priorités de notre projet de territoire tout en préservant les équilibres financiers essentiels. Trois orientations stratégiques ont structuré nos choix budgétaires, au service des habitants : le maintien d'une qualité de service optimale sans pression fiscale supplémentaire, une stratégie d'investissement soutenue conjuguée à une trajectoire de désendettement maîtrisée et une politique RH (Ressources Humaines) dynamique. Ces arbitrages témoignent de notre volonté d'allier performance du service public et développement durable du territoire.

Budget
d'investissement
en millions
d'euros

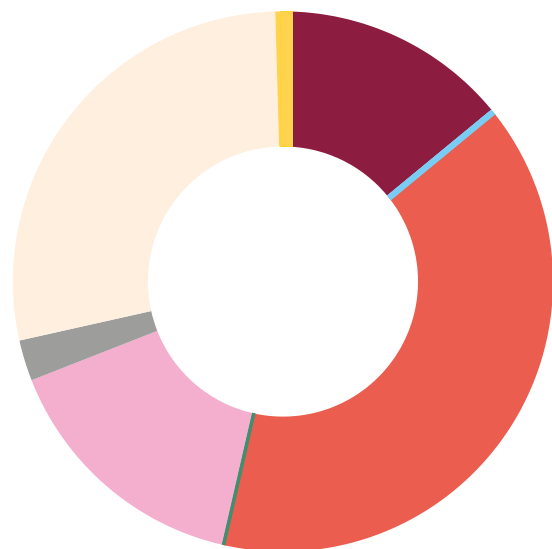
5,5

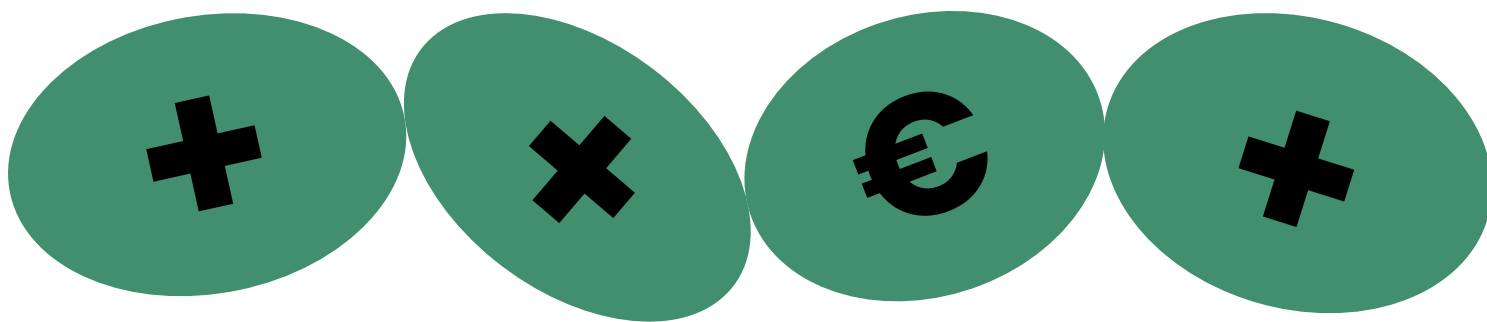


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
011 • Charges à caractère général	4 624 946,45€	13,81%
012 • Charges de personnel et frais assimilés	13 061 659,07€	39,02%
014 • Atténuation de produits	5 082 358,45€	15,20%
023 • Virement à la section d'investissement	0,00€	0 %
042 • Opération d'ordre de transfert entre sections	806 498,01€	2,41%
65 • Autres charges et gestion courante	9 249 829,52€	27,62%
66 • Charges financières	131 663,33€	0,40%
67 • Charges exceptionnelles	13 562,48€	0,04%
68 • Dotation aux amortissements et aux provisions	500 000,00€	1,50%
TOTAL	33 470 517,31€	

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement (33,5M€)

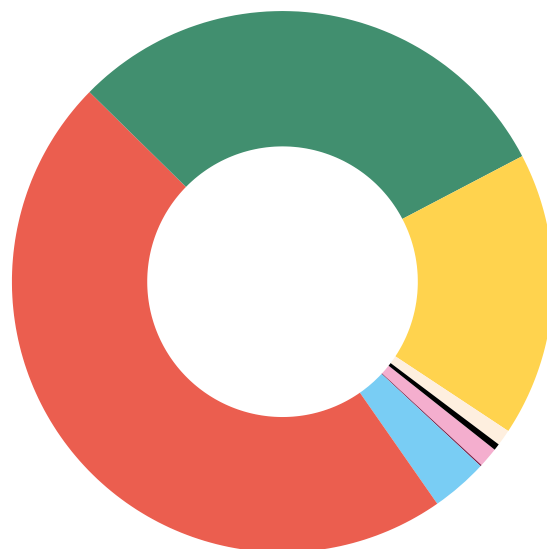
Hors dépenses imprévues et réserve de financement





RECETTES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL	%
002 • Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	0 %
013 • Atténuation de charges	426 491,90 €	1,20 %
042 • Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 258,54 €	0,08 %
70 • Produits de service, du domaine et ventes diverses	1 207 598,74 €	3,38 %
731 • Fiscalité locales	16 803 994,31 €	47,04 %
73 • Impôts et taxes	10 703 148,65 €	29,93 %
74 • Dotations, subventions et participations	6 063 401,03 €	17,07 %
75 • Autres produits de gestion courante	346 750,94 €	0,97 %
77 • Produits divers	139 053,67 €	0,39 %
78 • Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	0 %
TOTAL	35 718 697,78 €	

Répartition
des recettes réelles
de fonctionnement
(35,7 M€)



Budget de fonctionnement
en millions d'euros

33,5



Adapter



nos pratiques



La transition écologique

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

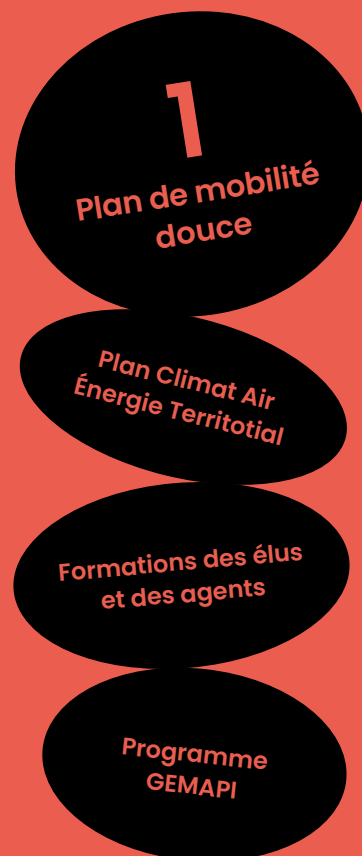
Vals de Saintonge Communauté s'engage résolument dans la transition écologique faisant de cet enjeu le fil conducteur de toutes ses actions.

- Contrat d'Objectifs Territorial : permettant des actions structurantes (bilan des émissions de gaz à effet de serre, végétalisation des écoles, Schéma Directeur Immobilier Énergie).
- Mobilité : développement d'un plan de mobilité douce, incluant un schéma directeur cyclable et des initiatives pour les déplacements domicile-travail.
- Habitat durable : lancement d'études et partenariat avec Renov'info service pour la rénovation énergétique.
- Biodiversité : programme GEMAPI (Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

et recrutement d'un chargé de mission pour les espaces naturels sensibles.

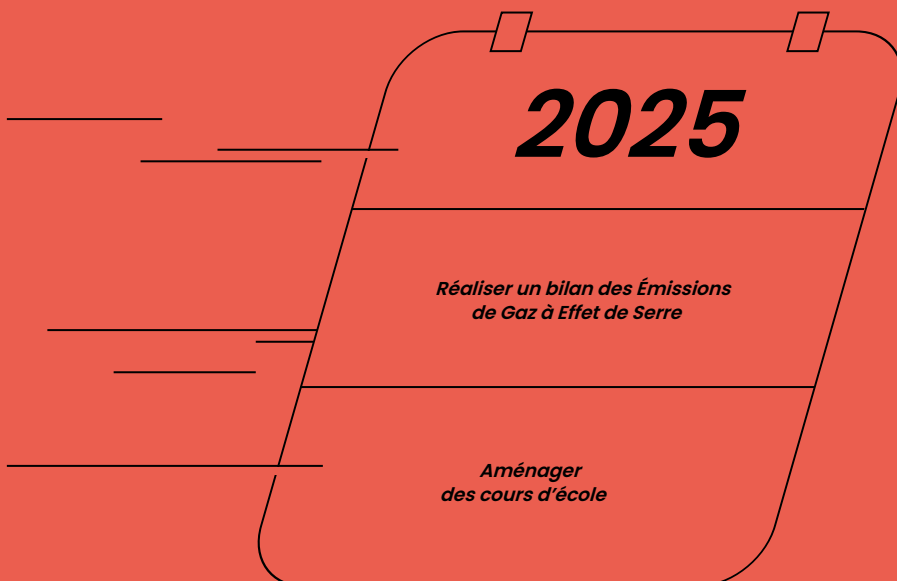
- Aménagement durable : intégration du Plan Climat Air Énergie Territorial dans la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Éco-construction : soutien aux filières innovantes, notamment autour du chanvre.
- Sensibilisation : formations pour élus et agents (fresques du climat et du numérique).
- Une autre manière d'entretenir les locaux en équipant les agents en charge d'entretien de matériel de pré-imprégnation.

Cette pratique permet d'optimiser la qualité de travail des agents, en améliorant la qualité de l'air et en diminuant les consommations d'eau et d'électricité.



10

Agents et 4 élus formés à la fresque du numérique responsable



PLUSIEURS ACTIONS AU SERVICE DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La communauté de communes a voté sa stratégie numérique responsable en janvier 2024. Elle s'appuie sur 19 leviers qu'elle a choisis pour diminuer son empreinte numérique.

Un des leviers est de réduire les données stockées. Cela permet d'allonger la durée de vie des appareils, de faire de la place sur les serveurs, de mieux s'y retrouver dans les dossiers et de contribuer à **diminuer notre empreinte numérique**.

Une action retenue pour arriver à cet objectif est d'organiser un jour de nettoyage des données numériques (Digital Cleanup Day), manifestation internationale à laquelle la communauté a participé pour la première fois (rebaptisé en interne « Jean Clean mes données »). Cette manifestation est organisée, chaque année, depuis 2019, la 2^e semaine de mars. Elle a permis de mobiliser les agents travaillant quotidiennement avec l'outil informatique. Il s'agissait, de manière ludique, sur une demi-journée, de rassembler le plus de agents possible afin que chacun contribue à supprimer des données inutiles sur son téléphone portable et en équipe dans la banque de données commune à tous. Un retour très positif des participants qui ont apprécié l'esprit de cette manifestation dotée d'un pouvoir d'émulation mais sans contraintes fortes, permet à la communauté de communes de renouveler l'opération en 2025.

Une seconde action a été réalisée en novembre : un atelier « **fresque numérique responsable** ». Celui-ci a permis de sensibiliser des agents et des élus sur les enjeux liés au numérique, d'acquérir de nouvelles connaissances et de réfléchir aux moyens concrets de réduire l'empreinte environnementale du numérique au sein de la collectivité.

65

Participants à cette 1^{ère} édition
Digital Cleanup Day

7

Agents volontaires pour
organiser cette action

50 %

Des mails supprimés pour
certains agents



UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comment engager et réussir la transition environnementale de sa collectivité ? C'est tout l'enjeu de ce Contrat d'Objectif Territorial, dit COT, signé avec l'ADEME. Vals de Saintonge Communauté rejoint ainsi les 583 collectivités du programme Territoire Engagé Transition Écologique pour 4 ans.

L'accompagnement de l'ADEME apporte une méthodologie structurée, l'expertise de deux conseillers en Climat-Air-Énergie et Économie circulaire, ainsi qu'une enveloppe budgétaire pouvant atteindre 350 000 euros, conditionnée à la réalisation d'actions concrètes.

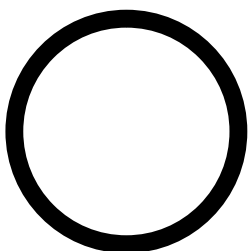
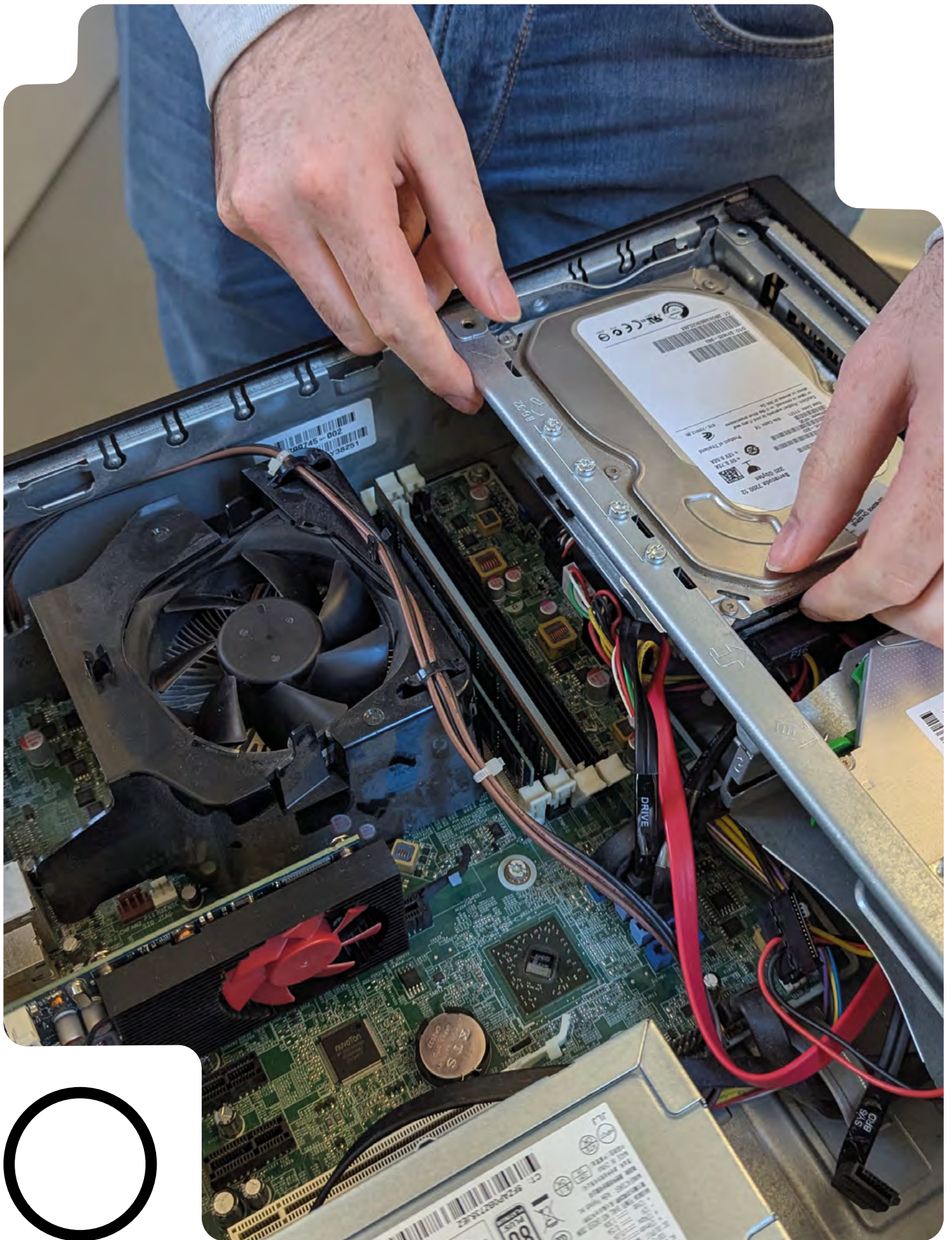
Les élus ont priorisé des actions générant des économies, comme la meilleure gestion des bâtiments communautaires et des projets bénéficiant directement à la population : schéma directeur vélo, accompagnement des entreprises, alimentation durable dans les restaurants scolaires et aménagement de cours d'école.

Des initiatives transversales, telles que le Plan Climat et l'accompagnement de filières de matériaux biosourcés, permettent d'associer les partenaires et de répondre aux besoins spécifiques du territoire. **Cette démarche globale positionne Vals de Saintonge Communauté comme un acteur engagé de la transition écologique, combinant actions concrètes et vision à long terme.**

350 000 €
D'aides de l'ADEME

32
Actions lancées
(sur 86 au total)





Planifier



P.26

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

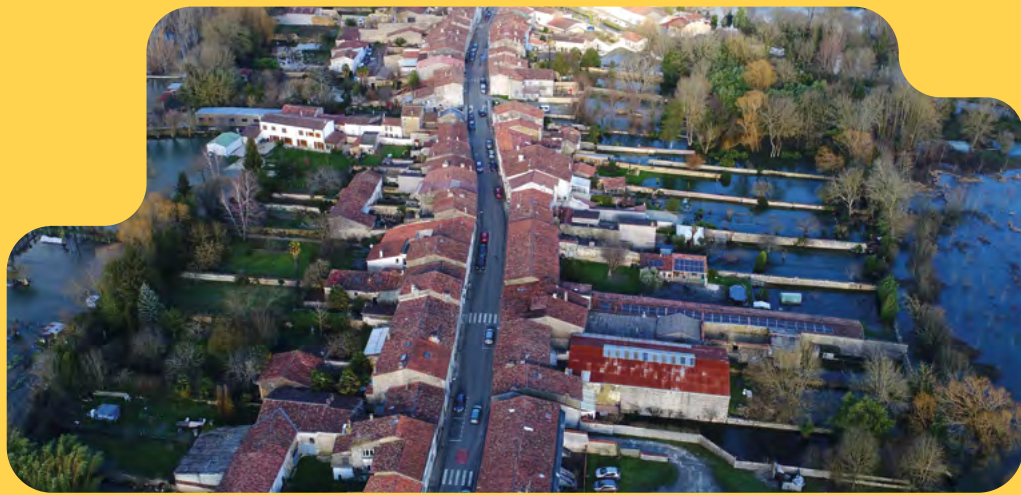


P.30

L'HABITAT

territoire

et



P.32

LA PRÉSERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

aménager
le



P.36

LE TRANSPORT ET LA MOBILITÉ

L'aménagement de l'espace

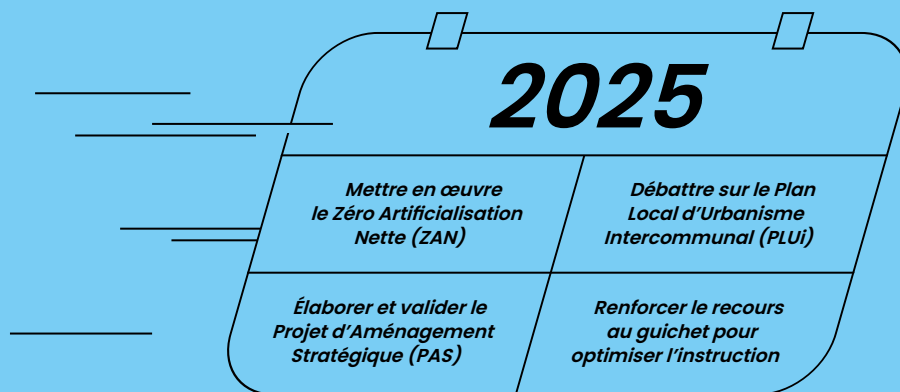
COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

En 2024, Vals de Saintonge Communauté a intensifié son engagement pour un aménagement du territoire équilibré et durable. Notre approche englobe tous les aspects de l'urbanisme, de la planification territoriale à l'habitat, en passant par les mobilités, l'énergie, le climat, l'environnement et le foncier. Face aux défis du changement climatique, aux nouvelles réglementations comme la loi climat résilience, et à l'évolution

des modes de vie et des technologies, nous avons adapté nos méthodes pour garantir un développement harmonieux et résilient. Nos actions, guidées par une vision cohérente et dynamique, permettent de répondre aux besoins actuels tout en préservant les ressources pour les générations futures. Cette démarche renforce notre capacité à offrir un cadre de vie de qualité, tout en soutenant les transitions écologiques et sociales indispensables à notre territoire.

1

Schéma de Cohérence Territoriale Énergie Climat (SCoT-AEC) en cours d'élaboration



Dossiers d'urbanisme instruits

45000

LA RÉVISION DU SCOT

L'année 2024 marque le début de la concertation sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) intégrant pour la première fois le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).



Cette démarche, conforme aux exigences de la loi Climat et Résilience, vise à atteindre **la neutralité carbone** d'ici 2050, avec une réduction intermédiaire des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

La concertation, élément central du processus, a débuté avec des ateliers réunissant élus et partenaires. Ces groupes de travail ont permis d'établir un diagnostic partagé et d'identifier les **enjeux essentiels** pour les 20 prochaines années en abordant les domaines clé comme **la démographie, le logement, les mobilités, l'économie, l'agriculture** ou encore **l'environnement et l'énergie**. Toutes les communes et tous les élus du territoire ont été invités à contribuer à ce travail, qui a ensuite été partagé avec l'ensemble des personnes publiques et partenaires institutionnels de Vals de Saintonge Communauté.

22.02.27
Date fixée par la loi pour approuver le SCoT-AEC

49 %
L'objectif de réduction de la consommation d'espaces agricoles assigné au territoire pour la période 2021-2031



LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Généralisé le 1^{er} juillet 2024, après une mise en place progressive, ce nouveau service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme permet d'offrir aux habitants un accès simplifié et pratique à leurs démarches administratives.

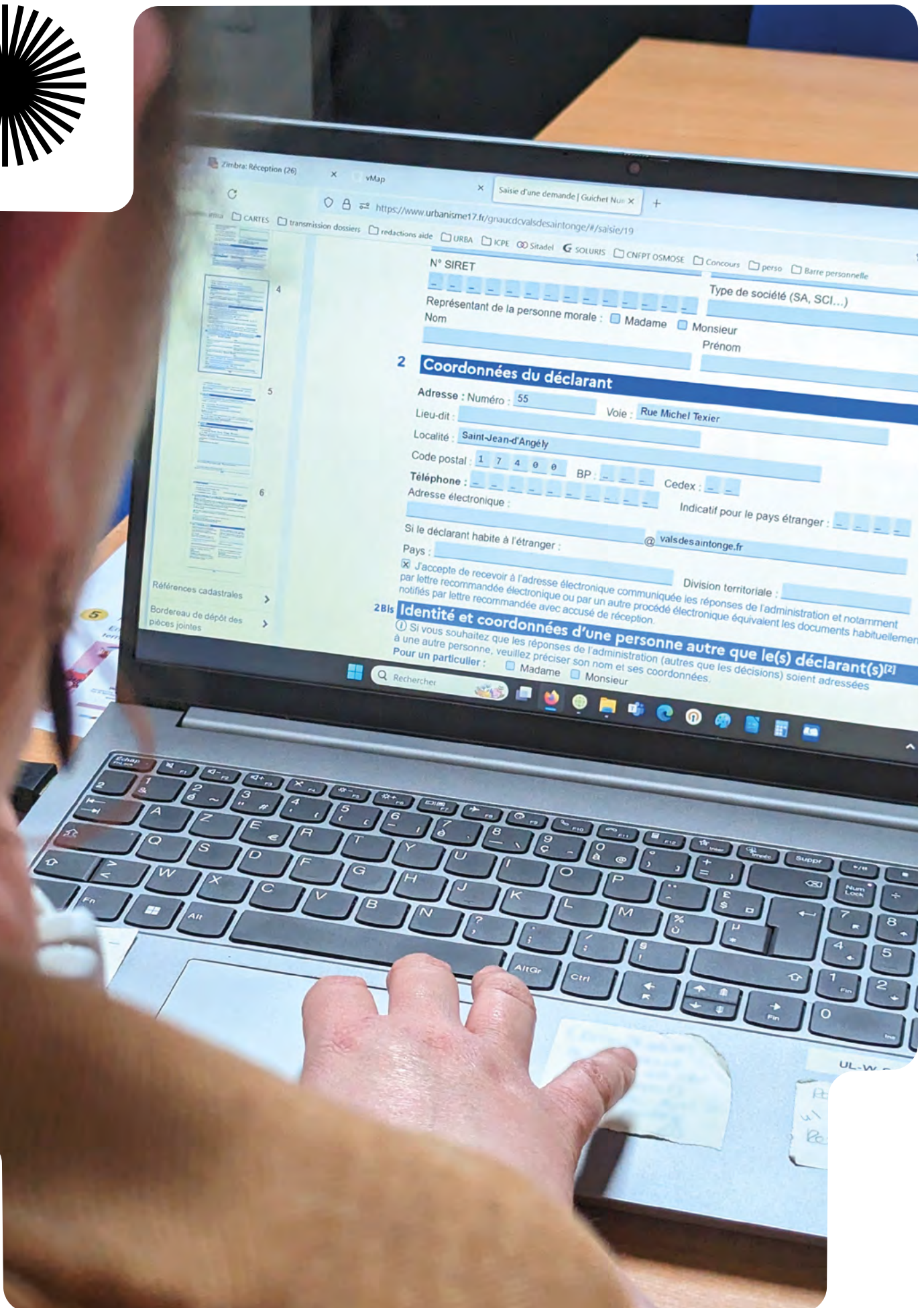
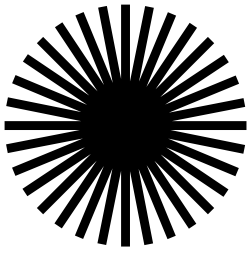
Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme permet de déposer en ligne toutes les demandes liées à l'urbanisme pour **91 communes**, telles que les permis de construire, déclarations préalables ou certificats d'urbanisme. Ce service offre un **gain de temps** considérable grâce à la dématérialisation des dossiers et la traçabilité en temps réel de leur traitement. Ce guichet unique représente **une avancée significative** pour les particuliers, architectes, notaires et professionnels du bâtiment. Les usagers peuvent suivre l'avancement de leurs demandes directement depuis leur espace personnel. En parallèle, le dépôt physique des dossiers reste possible pour garantir un **contact humain** et un accompagnement personnalisé.

Cette transition vers le numérique présente également **des avantages importants** pour les services des collectivités. En éliminant les étapes de ressaisie, la qualité des dossiers transmis est améliorée, réduisant ainsi les risques d'erreur. De plus, la **traçabilité des dossiers** est

renforcée, facilitant la coordination entre les différents services impliqués dans le processus d'instruction. Sa mise en œuvre progressive avec des communes pilotes dans un premier temps a été conduite avec l'appui de **Soluris** et des **communes partenaires**.

+ de 2 000
Dossiers déposés en ligne (32,6 %)

91
Communes concernées



**« Ce guichet
unique représente
une avancée
significative pour
les particuliers,
architectes,
notaires
et professionnels
du bâtiment. »**

L'habitat

COMPÉTENCE
SUPPLÉMENTAIRE

En 2024, nous avons lancé deux études importantes : un bilan de notre Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et la définition d'une nouvelle Politique de l'Habitat (PH). Ces études permettront de réaliser un bilan de l'OPAH 2019-2024 et de proposer un nouveau dispositif d'aides à la rénovation du parc privé dès le premier trimestre 2025. Elles incluront également l'élaboration d'une stratégie habitat intercommunale pour répondre aux problématiques du territoire (vétusté du parc privé, l'inadaptation du parc social, relations avec les bailleurs et investisseurs...).

Soucieux d'impliquer les acteurs locaux, nous avons organisé des réunions territoriales favorisant le recueil de précieux retours et les problématiques spécifiques à chaque bassin de vie. Parallèlement, une enquête en ligne « Ensemble, créons l'habitat de demain » a été lancée auprès des habitants. Cette démarche participative a contribué à recenser les besoins en matière de logement, d'identifier les attentes des résidents et d'alimenter la réflexion sur le futur dispositif d'aides. Notre engagement se poursuivra en 2025 et 2026, avec la finalisation de ces études qui guideront nos actions futures.



Ménages accompagnés et subventionnés

115

Engagés pour faciliter les projets de ces ménages

150 000 €

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Ce dispositif d'aides publiques, menée de 2019 à 2024 par Vals de Saintonge Communauté en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), incite la rénovation de l'offre privée, à reconquérir l'habitat dégradé et vacant, et à adapter les logements aux personnes âgées ou en situation de handicap.



L'enveloppe des aides financières attribuées par la collectivité a été revue à la hausse pour **soutenir la dynamique** de rénovation. Ce programme de réhabilitation des logements privés anciens dans les Vals de Saintonge a poursuivi plusieurs objectifs : **lutter contre l'habitat indigne**, améliorer la maîtrise de l'énergie et remettre sur le marché des logements vacants.

Environ **200 ménages** ont été accompagnés dans la rénovation de leur habitat principal. La ville de Saint-Jean d'Angély, dans le cadre de son opération de renouvellement urbain, a mis en place des aides ambitieuses pour stimuler la reprise des logements dégradés et **augmenter l'offre locative** en centre-ville, atteignant ses objectifs pour les bailleurs dès

la seconde partie de l'OPAH. Le bureau d'études **SOLIHA**, missionné pour assurer la maîtrise d'œuvre du dispositif, a joué un rôle important dans l'orientation des ménages, la définition de programmes de travaux adaptés et la recherche de financements.

Pour 36 €
De travaux : 1 € investi par la Communauté de Communes déclenche 22 € d'aides complémentaires



RÉNOV'INFO SERVICE

L'année 2024 a marqué une évolution significative pour Rénov'Info Service, le service mutualisé entre Vals de Saintonge Communauté, Aunis Sud et Aunis Atlantique. Au 1^{er} janvier, la structure a franchi une nouvelle étape en devenant un Espace Conseil France Rénov', renforçant ainsi son rôle dans l'accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique.

Cette transition s'inscrit dans le cadre de la réforme nationale de MaPrimeRénov', qui permet de **simplifier** et de **renforcer** le dispositif d'aide à la rénovation énergétique. Le nouveau statut d'Espace Conseil France Rénov' offre **un service encore plus complet** et adapté aux besoins des habitants du territoire. Le bilan de l'année 2024 témoigne du succès croissant de ce service avec plus de **2 500 conseils** fournis au total, dont 1 250 conseils spécifiquement en Vals de Saintonge.

Ces chiffres reflètent l'importance croissante de la **rénovation énergétique** pour les particuliers et l'efficacité du service proposé. Rénov'Info Service continue d'offrir un accompagnement **gratuit, neutre et personnalisé**, aidant les habitants à comprendre les différentes aides disponibles, notamment MaPrimeRénov' et ses nouvelles modalités pour 2024.

2 500
Conseils apportés

dont 1 250
En Vals de Saintonge

La préservation de notre environnement

COMPÉTENCE
SUPPLÉMENTAIRE

Vals de Saintonge Communauté mène une politique environnementale active et diversifiée pour préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie de ses habitants. La communauté de communes a transféré sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux syndicats des 5 bassins versants du territoire : Boutonne, Antenne, Aume-Couture, Sèvre Niortaise et Charente Aval. Cette démarche permet une gestion plus efficace des ressources en eau et de la prévention des inondations.

En partenariat avec l'EPTB Charente, nous participons au programme d'actions de prévention des inondations. Vals de Saintonge Communauté est également active dans la lutte

contre les nuisibles, notamment les ragondins et les rats musqués, en collaboration avec la FREDON de la Charente-Maritime. La gestion des déchets est déléguée à Cyclad, un Syndicat mixte de valorisation des déchets couvrant 234 communes et 230 000 habitants. Cyclad est reconnu pour son engagement environnemental, avec le label « Territoire zéro gaspillage, zéro déchet » depuis 2014 et faisant partie des premiers territoires français labellisés « Économie circulaire ». La compétence eau potable est gérée par le syndicat EAU 17 sur l'ensemble du territoire, sauf à Saint-Jean d'Angély où la gestion est déléguée à la SAUR. Avec le recrutement en 2025 d'un chargé de mission environnement, Vals de Saintonge Communauté interviendra également pour la protection des espaces naturels sensibles et le déploiement du plan départemental arbres et paysages.

5

Bassins versants

2

Agences de l'eau différentes (Adour-Garonne et Loire-Bretagne)

Nombre d'éoliennes

116

2025

Recruter un(e)
chargé(e) de mission
environnement « Espaces
Naturels Sensibles »

LE GUIDE ÉOLIEN EN VALS DE SAINTONGE

La communauté de communes s'est dotée d'un guide éolien applicable dès 2024 dont l'objectif est d'encadrer et de réguler le développement de cette filière pour respecter les souhaits des communes et des administrés.

Le guide des bonnes pratiques de l'éolien en Vals de Saintonge, adopté fin 2023, a pour fondement la **préservation de la qualité de vie et des paysages** face à un développement éolien non souhaité localement. Il identifie les critères que les élus des Vals de Saintonge estiment devoir être pris en considération par les développeurs de projets éoliens et les services de l'État en charge de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation.

Ce guide s'inscrit dans le contexte du **développement des énergies renouvelables** et de la loi d'accélération pour les énergies renouvelables du 10 mars 2023. En 2023, 702 éoliennes sont installées en Nouvelle-Aquitaine, avec 15 % d'entre elles situées dans les Vals de Saintonge. Face à ce constat, 88 communes se sont positionnées contre l'accueil de nouveaux projets éoliens, devenant ainsi des zones d'exclusion pour de nouvelles implantations.

Pour les autres communes, le guide propose des critères précis :

- Distance de 700 mètres des habitations, contre 500 mètres prévus par la loi
- Exclusion des zones Natura 2000, ZNIEFF et boisements
- Distance de 6 km des monuments classés au titre de l'UNESCO
- Distance de 30 km des bases aériennes de Cognac et Rochefort, et de 15 km de l'aérodrome de Saint-Jean d'Angély
- Distance de 200 mètres minimum des routes départementales, des voies ferrées, et des lignes haute tension/très haute tension
- L'application de ces critères permet d'identifier 10 secteurs propices à l'implantation de nouveaux projets, répartis sur 4 communes : Doeuil sur le Mignon, La Villedieu, Loiré sur Nie, et Seigné.



Le territoire est excédentaire en production d'énergie électrique à hauteur de 159,5 % de la consommation énergétique

(hors transport)

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) du fleuve Charente, l'opération « Charente ALABRI » a été lancée début 2024.

Ce dispositif concerne **quatre communes** : **Bords, Le Mung, Saint-Savinien sur Charente et Taillebourg.**

Au total, 189 habitations et 32 activités économiques ont été identifiées comme éligibles, bénéficiant de **diagnostics de vulnérabilité gratuits** et d'un soutien financier pour les travaux de réduction des risques.

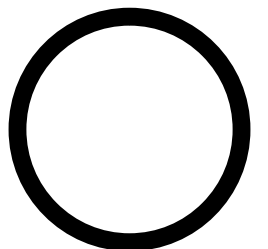
« Charente ALABRI » se caractérise par son montage financier collaboratif. Les diagnostics sont intégralement pris en charge grâce à la mobilisation conjointe des fonds de l'État (fonds Barnier), du Département, de l'Établissement Public Territorial du Bassin Charente et de Vals de Saintonge Communauté, avec une enveloppe globale de 140 000 € d'aides. Pour les travaux de réduction de la vulnérabilité, un financement tripartite a été mis en place : 80 % par l'État,

10 % par le Département de la Charente-Maritime et 10 % par Vals de Saintonge Communauté. Un partenariat avec la société Procivis permet aux particuliers de ne pas avancer les frais pour les diagnostics, éliminant ainsi un obstacle potentiel à la participation.

4
Communes

221
Immeubles potentiellement concernés





Le transport et la mobilité

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

En 2024, Vals de Saintonge Communauté a intensifié ses efforts pour une mobilité durable et adaptée aux besoins de ses habitants.

L'adoption de notre Plan de Mobilité Simplifié représente une avancée significative, définissant notre stratégie pour les années à venir. Nous avons mis en place plusieurs initiatives pour répondre aux attentes des usagers : développement du Transport

à la Demande, création d'aires de covoiturage et élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable. Ces actions offrent des alternatives de déplacement plus écologiques et accessibles à tous. En décembre 2024, nous avons remporté l'Appel à Projets AVELO 3 de l'ADEME. Cette reconnaissance nous permettra d'accélérer le développement des mobilités cyclables, confirmant notre détermination à créer un environnement propre et durable.

Transport
à la demande,
covoiturage,
mobilités
actives
et solidaires

Structurer
le réseau cyclable
du territoire

2025

Lancer un schéma directeur cyclable, qui s'accompagnera d'une série d'actions visant à promouvoir l'usage du vélo

De voyageurs pour les Transports
à la Demande en 2024

+17%

UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

En 2024, Vals de Saintonge Communauté a adopté un Plan de Mobilité Simplifié renforçant ses ambitions pour les questions de mobilité axées sur le Transport à la Demande, le covoiturage, les mobilités actives et solidaires.

Cette initiative représente un changement important pour ce territoire rural, qui avait choisi en 2021 de ne pas devenir Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM), laissant cette compétence à la Région Nouvelle-Aquitaine. Élaboré avec le soutien de la Région, le Plan de Mobilité Simplifié se structure autour de quatre axes stratégiques :

- **Optimisation du Transport à la Demande** lancé en septembre 2023 pour mieux répondre aux besoins locaux
- **Promotion du covoiturage** avec le développement d'aires dédiées et l'encouragement de cette pratique économique et écologique
- **Développement des mobilités actives** comme la marche et le vélo
- Mise en œuvre de **mobilités solidaires** pour garantir l'inclusion de tous les habitants dans les dynamiques de déplacement.



APPEL À PROJET DÉDIÉ AU VÉLO

En décembre, la collectivité a été lauréate de l'appel à projets AVELO 3 et prévoit un schéma directeur cyclable en 2025. Cette reconnaissance ouvre de nouvelles perspectives pour le développement des infrastructures cyclables sur le territoire.

Ce document permettra à terme de structurer le réseau cyclable du territoire, en identifiant les itinéraires prioritaires et les aménagements nécessaires pour favoriser la pratique du vélo au quotidien. Parallèlement, Vals de Saintonge Communauté a renforcé son partenariat avec l'association Vals de Saintonge Mobilité, cette collaboration ayant pour objectif de promouvoir l'usage du vélo et de développer des services adaptés aux besoins des habitants. L'association, déjà active dans la location et la réparation de vélos, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de cette stratégie. Des actions de sensibilisation sont également prévues avec Vals de Saintonge Mobilité.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche plus large de promotion des mobilités douces et durables sur le territoire, en cohérence avec le Plan de Mobilité Simplifié adopté précédemment.

Développer



P.40

L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

l'attractivité



P.44

LE TOURISME



et renforcer



P.48

LE SPORT, LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE



P.50

L'APPUI AUX PROJETS

du territoire

L'économie, l'emploi et la formation

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

L'économie est l'une des compétences obligatoires de Vals de Saintonge Communauté.

La Communauté de communes multiplie les initiatives avec les partenaires pour créer les conditions d'un développement économique durable. Elle définit et met en œuvre la stratégie économique. Actualisée en octobre 2024, cette feuille de route s'articule autour de cinq axes stratégiques :

1. Favoriser l'implantation, le développement et le renouvellement d'activités économiques, tout en respectant les enjeux du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
2. Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation pour nos habitants.

3. Renforcer l'écosystème entrepreneurial local.
4. Soutenir les secteurs clés de notre territoire en valorisant nos ressources locales.
5. Assurer la transversalité avec les autres politiques sectorielles.

Pour réaliser ces objectifs, Vals de Saintonge Communauté s'appuie sur un réseau de services et d'acteurs, notamment le « Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge » dont font partie l'atelier des entrepreneurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie et celle des Métiers et de l'Artisanat. Celui-ci permet de soutenir les porteurs dans leur projets de création, reprise et de développement.

2

Hôtels
d'entreprises

2025

Continuer d'offrir un accompagnement qualitatif et réactif, en proximité, garant du renouvellement de l'emploi sur le territoire

Poursuivre la 2^e phase de travaux pour développer des formations en éco-construction

28

Parcs d'activités

161

Entrepreneurs accompagnés par l'ADE

65

Projets d'implantation accompagnés

49

Structures suivies dans leur gestion

UN PARTENARIAT AFFIRMÉ AU SERVICE DES ACTEURS : LE PÔLE ENTREPRENDRE

Le Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge, inauguré en mai 2024, est désormais une porte d'entrée commune dédiée aux porteurs de projets afin de faciliter leur accompagnement par les acteurs économiques du territoire.

Vals de Saintonge Communauté, la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime (CMA) se sont unies et ont affirmé leur partenariat au travers de cet accueil commun.

Ce nouveau service unique offre un **accompagnement complet aux porteurs de projets économiques**, optimisant le traitement et le suivi des demandes. Les services proposés couvrent un large spectre : conseils, études de faisabilité, mises en relation, appuis aux demandes de subventions, suivis de gestion, recrutements, accompagnements dans les démarches de cessation d'activité, recherches de solutions foncières et immobilières, formalités d'entreprises... Cet accueil mutualisé permet

également d'accroître les offres de formations et événements sur le territoire et de mieux diffuser l'information en local. En centralisant les ressources et en facilitant l'accès à l'information, le Pôle Entreprendre en Vals de Saintonge s'affirme comme un acteur clé du développement économique territorial.

**Nombre de porteurs
de projets accueillis :**
179 à la CCI, 92 à la CMA,
205 à l'Atelier Des
Entrepreneurs de la CdC



LES PETITS DÉJ' ÉCO

Ces temps conviviaux d'échanges et d'informations auprès des chefs d'entreprises s'ancrent sur le territoire. Cet outil complète le panel d'accompagnement des entreprises en apportant une réponse collective à des problématiques communes.

Ces Petits dej' éco ont connu un succès notable en 2024 avec une participation moyenne de 15 à 20 entrepreneurs par session. Trois thématiques principales ont été abordées au cours de l'année :

La gestion de la ressource en eau

Présentation d'équipements concrets pour réduire la consommation en entreprise.

Les aides à la rénovation énergétique

Information destinée aux professionnels de l'habitat (entreprises du bâtiment, agents immobiliers, banques, assurances).

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Focus sur les actions à mettre en place dans les domaines des ressources humaines et de l'environnement.

Ces événements ont été largement relayés auprès des 250 entreprises implantées dans les zones d'activités, en collaboration étroite avec les clubs d'entreprises et les organisations consulaires. Cette initiative répond à un double objectif : apporter des réponses collectives aux enjeux actuels

des entreprises et renforcer le réseau économique du territoire. Le format convivial et la pertinence des sujets abordés ont contribué à la réussite de ces rencontres, qui s'inscrivent dans la stratégie globale de soutien au tissu économique local portée par Vals de Saintonge Communauté.

3
Petits dej' éco

7
Intervenants

48
Entrepreneurs pour
les 3 sessions

UN NOUVEAU FORUM DE L'EMPLOI À MATHA

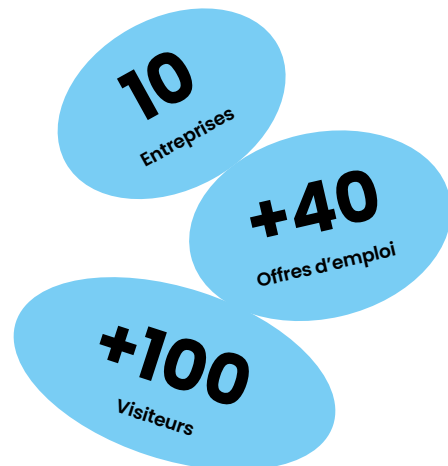
Un 2^e Forum de l'emploi s'implante en 2024 et permet ainsi de rapprocher avec plus de proximité l'offre et la demande.



Le forum de l'emploi à Matha, traditionnellement axé sur les emplois saisonniers en viticulture, a élargi son champ d'action le 25 octobre 2024 pour **répondre plus largement aux besoins de recrutement du territoire**. Cette matinée a mobilisé 10 entreprises, proposant une quarantaine d'offres d'emploi, et a attiré une centaine de visiteurs. Il arrive en complément de la « Journée de l'emploi » initiée par le Club Pro, qui a lieu au mois de mai à Saint-Jean d'Angély.

Ces deux événements complémentaires offrent désormais une meilleure couverture géographique et temporelle des besoins en recrutement. Ils constituent de réelles opportunités d'échanges entre employeurs et demandeurs d'emploi, facilitant la concrétisation de projets professionnels. Vals de Saintonge Communauté s'investit activement aux côtés de ses partenaires pour favoriser la mise en relation entre les offres d'emploi locales et les demandeurs. Cette démarche permet de **soutenir le développement économique du territoire** en permettant aux entreprises de renouveler leurs

compétences, tout en offrant aux habitants des opportunités d'emploi adaptées à leurs qualifications et à leur mobilité. Vals de Saintonge Communauté participe notamment par la mobilisation des entreprises, la présentation des offres de la collectivité et la mise en réseau des demandeurs d'emploi, contribuant ainsi à dynamiser le marché du travail local.



L'OUVERTURE D'UN CENTRE DE FORMATION DE BTP

En 2024, Vals de Saintonge Communauté a concrétisé un projet structurant de renforcement de la formation professionnelle sur son territoire avec l'ouverture d'une antenne porté par le BTP CFA de Charente-Maritime.

Inaugurée en octobre 2024, cette antenne du site de Saintes propose **des formations orientées énergies renouvelables et éco-construction**. Depuis son ouverture il accueille des apprentis pour un titre professionnel de monteur-dépanneur en climatisation. Ce projet s'inscrit dans une stratégie permettant de répondre aux besoins en recrutement des entreprises locales, adapter les compétences aux nouveaux défis du secteur du BTP et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans des métiers d'avenir.

Pour mener à bien ce projet et accueillir ce nouveau pôle de formation, Vals de Saintonge Communauté a entrepris au printemps 2024 la rénovation d'un de ses bâtiments rue de Moulinveau, à Saint-Jean d'Angély, à proximité du parc d'activités Arcadys et de l'échangeur de l'autoroute A10. Ce partenariat et cette nouvelle antenne représentent donc une réelle opportunité pour le territoire, tant pour les entreprises, que les personnes

en recherche de formation, que pour les habitants qui accéderont bientôt plus facilement aux services recherchés. Une seconde phase de travaux est prévue en 2025 pour aménager un plateau technique. **L'offre de formation s'élargira ainsi en 2025** avec un titre professionnel en installation, maintenance de pompes à chaleur et en 2026 en éco-construction. **Ces formations**, choisies en collaboration avec les entreprises locales, **répondent aux besoins du marché et aux enjeux environnementaux actuels**.





LES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

Vals de Saintonge Communauté a renforcé son rôle d'accompagnateur du tissu entrepreneurial local, en se concentrant sur deux axes majeurs : les entreprises déjà implantées ainsi que les nouvelles entreprises souhaitant s'installer en Vals de Saintonge.

Le développement endogène, axé sur la croissance des entreprises déjà implantées, s'est traduit par différentes actions :

- L'animation du réseau des chefs d'entreprises avec l'organisation de **rencontres thématiques pour les chefs d'entreprises**, abordant des problématiques communes telles que le recrutement.
- La formation, la gestion des déchets, la maîtrise énergétique...
- Une collaboration étroite et une forte participation avec les clubs d'entreprises locaux. Et l'écoute active des entreprises et la réponse collective ou individuelle adaptée aux réalités économiques du territoire.

Le développement exogène, visant à attirer de nouvelles entreprises, a comporté de son côté : **l'optimisation des conditions d'accueil pour les nouveaux projets, et la gestion d'une bourse de locaux immobiliers et fonciers**, qu'ils soit publics ou privés, facilitant ainsi l'implantation de nouvelles entreprises.

En parallèle, Vals de Saintonge Communauté a intégré les exigences de la loi Climat et Résilience en repensant l'utilisation des espaces dans une logique de densification dans les 28 parcs d'activités commercialisés et les 2 hôtels d'entreprises gérés par Vals de Saintonge Communauté. Le service a également proposé aux entreprises des accompagnements dans l'accès aux aides et subventions afin de soutenir leurs investissements immobiliers et mobiliers.

28
Parcs d'activités

50
Accompagnements fonciers/
immobilier par an

10
Ventes de parcelles
par an

250
Chefs d'entreprises sur les parcs
d'activités communautaires

Le tourisme

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

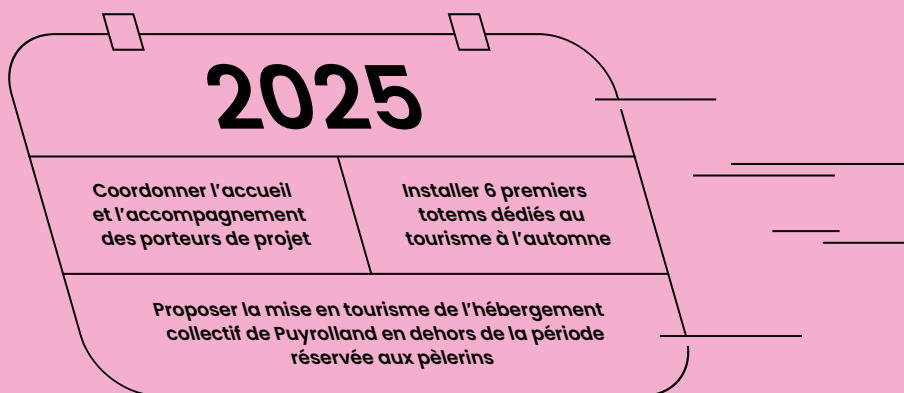
Vals de Saintonge Communauté assure l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs locaux. Son champ d'action s'étend aussi au développement de l'offre touristique. L'information et la promotion touristique sont de leur côté confiées à Charentes-Tourisme. L'intercommunalité collecte aussi la taxe de séjour auprès de l'ensemble des hébergeurs, contribuant ainsi au financement d'actions favorisant

la fréquentation touristique. Nous nous investissons également dans le développement et la promotion des chemins de randonnée, offrant aux visiteurs des opportunités de découverte du cadre de vie. En collaboration avec l'Office de Tourisme, nous assurons la promotion et la médiation de sites touristiques et patrimoniaux, tels que les tours de l'abbaye à Saint-Jean d'Angély ou l'église Saint-Pierre d'Aulnay.



De fréquentation touristique

+2.5%



Taxe de séjour collectée en 2024, taxe additionnelle incluse (+20 %)

260 700 €

DES TOTEMS DÉDIÉS AU TOURISME

12 sites stratégiques du territoire ont été identifiés en 2024 pour l'implantation des totems.

12 « totems » mêlant informations touristiques et expérience artistique vont être implantés entre 2025 et 2026, sur le territoire. Déployée dans un ambitieux projet de maillage de l'information touristique « Hors les murs » en collaboration avec l'Office de Tourisme, cette initiative s'inscrit dans une dynamique de structuration de la stratégie d'accueil touristique du territoire : l'élaboration du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information et la modernisation des 4 Bureaux d'Information Touristique. Ce projet « **Tout un roman** » contribue à dynamiser l'accueil touristique et affirmer l'identité du territoire à travers l'installation de 12 totems artistiques sur différentes communes. Ils seront déclinés selon la thématique propre à chacun des quatre secteurs des Bureaux d'Information Touristique : « Vignoble » à Matha, « Art roman » à Aulnay de Saintonge, « Fleuve et nature » à Saint-Savinien sur Charente, « l'Histoire » à Saint-Jean d'Angély. Ces totems seront équipés d'une carte schématique et d'un QR code menant au compagnon de séjour numérique « PAR ICI », offrant ainsi une expérience moderne et interactive aux visiteurs.

Les objectifs du projet sont multiples :

- Développer la notoriété de la destination
- Compléter l'offre d'information touristique
- Positionner le territoire comme une destination famille
- S'inscrire dans une démarche de tourisme durable
- Favoriser la consommation locale

En ciblant une clientèle variée comprenant les habitants, les excursionnistes, les résidents secondaires, les touristes en séjour et les futurs curistes, avec un focus particulier sur les familles, ce projet innovant **renforce la visibilité de l'offre touristique des Vals de Saintonge** tout en créant un parcours de découverte original.

80 %
Financés par l'Europe
et le Département

186 000 €
De budget TTC



LE DÉFI DES ASSOS'

Vals de Saintonge Communauté a lancé le « Défi des assos », en 2024, pour encourager les acteurs locaux à proposer des animations connectées aux parcours de randonnées, valoriser et récompenser les associations organisant des randonnées et promouvoir le dispositif « Escapade ».

Cet été, les associations du territoire ont été invitées à relever un défi. Les **10 meilleurs projets de randonnées ou balades** organisés sur le thème des « 5 sens : l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher et la vue » se sont vus attribuer une aide financière, allant de 200 à 800 €, visant à soutenir les divers projets des associations lauréates et aussi à mettre en lumière leur association sur le Web, la presse, radio et cinéma. Le défi, centré sur la thématique des cinq sens, a mobilisé 13 associations locales représentant 12 communes du territoire. Les participants ont proposé des projets dans trois catégories : balades jeune public, balades originales, et balades découverte. Par ailleurs, dans une démarche de responsabilité environnementale, Vals de Saintonge Communauté a fait appel à l'atelier CycloAB (la maison de l'économie circulaire de Cyclad) pour concevoir des **trophées issus de matériaux recyclés**. Le dispositif « Escapade », lancé en 2020, continue

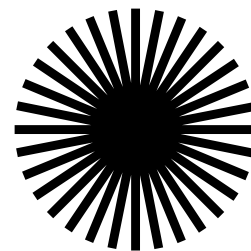
de jouer un rôle dans la promotion des activités de plein air en proposant une centaine de parcours de randonnée en autonomie (pédestres, équestres, cyclables) et des événements animés tout au long de l'année. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à développer l'attractivité du territoire, en mettant l'accent sur les **activités familiales et la découverte du patrimoine local**. L'objectif étant de donner au territoire l'ambition de devenir une destination enfants-familles reconnue.

13

Associations participantes
issues de 12 communes



**Escapade en 2024 c'est :
+50 événements de randonnées,
4 nouveaux circuits vélos
et 83 parcours de randonnés.**



Le sport, la culture et la vie associative

COMPÉTENCE
SUPPLÉMENTAIRE

Une programmation riche et variée a marqué l'année, entre activités sportives, animations culturelles, valorisation du patrimoine et soutien à la vie associative, le territoire a vibré au rythme d'événements pour tous les âges.

Les Nocturnes, événement phare, ont rassemblé des centaines de spectateurs et ont permis une nouvelle fois de mettre en lumière le riche patrimoine, tout en offrant des spectacles vivants gratuits, afin de rassembler et divertir petits et grands. La ludothèque, quant à elle, s'est imposée comme un équipement culturel majeur, proposant un vaste catalogue de jeux et des animations itinérantes

qui ont connu un franc succès. Nous avons également veillé à l'accessibilité des sept piscines communautaires, en proposant des animations variées et des tarifs adaptés lors des canicules, facilitant l'accès à ces services en période de forte chaleur. Dans le domaine du patrimoine, le Jardin de Gabriel a été mis en valeur afin d'attirer de nombreux visiteurs grâce à des visites guidées et des animations estivales.

Vals de Saintonge Communauté, en collaboration avec les communes et partenaires, confirme son engagement pour une offre accessible et inclusive, renforçant le lien social et l'attractivité du territoire.

Les Nocturnes
3^e édition

En bref :
7 soirées
7 communes
52 artistes
150 bénévoles
2 960 participants

128 700
Entrées à Atlantys

17
Diplômés « Nageurs
Citoyens »

+11 %
29 326

Entrées payantes
aux piscines
d'été

LE JARDIN DE GABRIEL, UN SUCCÈS GRANDISSANT

Le succès de cette saison 2024 est le fruit d'un partenariat entre Vals de Saintonge Communauté et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce site exceptionnel, créé par Gabriel Albert et **classé monument historique**, offre une immersion unique dans l'univers d'un artiste autodidacte à travers plus de 400 sculptures en ciment, évoquant des figures historiques, religieuses et imaginaires. L'élargissement des jours d'ouverture et la diversité des animations proposées ont largement contribué à cette hausse de fréquentation. **Deux médiateurs culturels de l'intercommunalité** ont assuré l'accueil et l'animation du site. Leurs visites guidées foisonnantes et ateliers ludiques ont permis au public de découvrir l'univers poétique de cet « artisan paysager ». Les spectacles de la Comédie de l'Éperon ont également rencontré un vif succès, attirant plus de 100 spectateurs.

Ce bilan positif encourage la poursuite et le développement des initiatives pour valoriser ce patrimoine unique et démontre le potentiel du site pour attirer un public varié et faire découvrir l'art brut au plus grand nombre.



1122
Visiteurs (+21 %)

61
Jours d'ouverture

72
Participants aux ateliers
et animations jeunesse

DES JEUX ET JOUETS PLUS VISIBLES ET UTILISÉS

La ludothèque a mis en ligne son portail participant à l'amélioration de l'accessibilité et la visibilité de son offre.

Ce nouvel espace entièrement dédié au jeu, offre une vision globale de la structure et particulièrement l'accès au catalogue des 2000 jeux et jouets. Des informations générales de la Ludothèque en passant par ses événements ponctuels : Soirées Jeux, Ludothèques en Plein Air, Fête Mondiale du Jeu, jusqu'aux recherches en ligne, ce nouvel outil numérique propre à la structure facilite la recherche ainsi que la transmission de données aux joueurs. La ludothèque des Vals de Saintonge, véritable temple du jeu, continue de séduire petits et grands. Forte d'un catalogue numérique en ligne, elle permet aujourd'hui **un accès direct à plus de 2 000 jeux et jouets** via son site Web. Disponible sur tous les appareils, ce catalogue offre aux internautes de rechercher des jeux selon divers critères (titre, nombre de joueurs, jeux géants...) ou de se laisser guider au gré de ses envies. Les utilisateurs peuvent consulter les disponibilités, créer des sélections personnalisées ou encore découvrir des informations détaillées sur chaque jeu, des règles à la durée moyenne de jeu.

Et pour être sûrs de ne rien manquer des animations, des infos et des nouveautés de la ludothèque, un **abonnement à la newsletter** est également proposé.

L'année a également été marquée par une **fréquentation annuelle record**, dépassant les 11 600 visiteurs, battant le record établi en 2019 avant la pandémie. Par ailleurs, les « Ludothèques en Plein Air » ont réuni 843 participants dans quatre communes, tandis que la « Fête mondiale du Jeu » a attiré 357 visiteurs. La ludothèque confirme ainsi sa place centrale dans l'offre culturelle et ludique.

11 600
Visiteurs

L'appui aux projets

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

Nous sommes au service des initiatives des différents acteurs du territoire et disposons ainsi d'un service dédié pour accompagner les porteurs de projets et rechercher des financements afin de faciliter le développement local.

L'objectif est d'identifier et de soutenir les initiatives qui s'alignent avec les stratégies locales, départementales, régionales, nationales et européennes. En 2024,

une attention particulière a été portée à la transition écologique, une priorité pour l'ensemble des partenaires. Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, le partenariat avec Cyclad, un acteur clé de l'économie circulaire, a été renforcé.

Par ailleurs, une table ronde réunissant tous les partenaires financeurs a été mise en place dans l'année. Cette nouvelle forme de coopération nous permet de mieux identifier et accompagner les projets du territoire.

3
Contrats suivis par Vals de Saintonge Communauté



Et avec les communes, entreprises, associations...

933 985 €
Pour 32 projets soutenus par l'État au titre du fonds vert dans le cadre du CRTE

885 750 €
Pour 8 projets soutenus par la Région dans le cadre du Contrat de développement et de transition

1 196 000 €

Pour 86 projets soutenus par le Département dans le cadre du plan départemental des Vals de Saintonge

~30

Projets suivis par le service politiques contractuelles



L'EUROPE AU CŒUR DES VALS DE SAINTONGE

En 2024, les porteurs de projets ont continué à bénéficier du soutien des aides de l'Europe, permettant de développer le territoire.

Ce dispositif contribue à **financer des actions issues du projet de territoire** telles que : le Festival de la Biodiversité par l'association de la Motte des fées, le Beau Festyval par l'association Beaufief ainsi que l'amélioration et la mise aux normes des structures sportives du Moto Club Angérien.

Le volet territorial des Fonds Européens 2021-2027, décliné autour de l'axe 5 « Développement des territoires » du FEDER et du programme LEADER du FEADER, a permis de subventionner de nombreux projets locaux.

Au cœur de ce dispositif, le Groupe d'Action Locale (GAL) joue un rôle prépondérant. Cette instance décisionnelle, composée de 30 membres représentant équitablement les intérêts socioéconomiques publics et privés, élabore et met en œuvre la **stratégie de développement local** en examinant et soutenant les projets du territoire.

Programme 2021-2027 : une **enveloppe de 2 430 090 € a été attribuée**, avec une trentaine de projets envisagés. Ce nouveau programme, basé sur le Projet de Territoire 2021-2026, a été enrichi par une concertation menée en 2022 avec la société civile. Cette démarche stratégique, permet aux porteurs de projets de capter de nouvelles aides financières, renforçant ainsi le développement local et l'attractivité du territoire.

16

Dossiers déposés
(programme 2021-2027)

7

Dossiers payés pour 335 628,63 €
(programme 2024-2020)



**Fonds
Européens**
2021-2027
en Vals de Saintonge



**Vivre
Ensemble.**
VALS DE SAINTONGE

Accompa

les



P.54

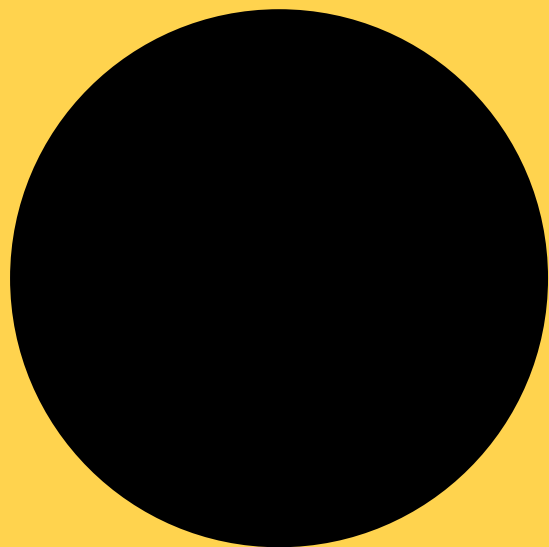
L'ACCUEIL DES ENFANTS ET DES JEUNES



P.58

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

gner



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

P.60

habitants

L'accueil des enfants et des jeunes

En direction des familles et des enfants de 0 à 17 ans, le service du pôle Proximité accompagne les parents et futurs parents dans leur parcours. Convaincus que chaque enfant mérite les mêmes chances dès son plus jeune âge, nous proposons des multi-accueils (crèches) pour les tout-petits, des activités variées pour les familles et des services adaptés aux besoins de chacun.

L'objectif est ainsi de réduire les inégalités en aidant les parents à sortir de l'isolement, en facilitant l'accès aux modes de garde

collectifs et individuels, et en offrant de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives pour les jeunes.

Le pôle gère également des écoles, des cantines et des garderies sur une partie du territoire pour assurer un environnement d'apprentissage de qualité. À travers une transformation ambitieuse de la politique jeunesse, l'ambition est que chaque jeune trouve sa place chez nous. Toutes nos actions favorisent l'épanouissement, l'autonomie et la réussite des enfants.

Avec

Le Service
Départemental
de la Jeunesse
et des Sports,
la Direction
des Services de
l'Éducation Nationale,
la Protection Maternelle
Infantile, la Caisse
d'Allocation Familiales
et la Mutualité
Sociale Agricole

2025

Faire face aux besoins
éducatifs grandissants
des enfants

Assurer la complémentarité
éducative à chaque instant
de la vie de l'enfant et
améliorer ses conditions
d'apprentissage ainsi que
son bien-être

Appel à projet « Nourrir
l'Avenir » avec un diagnostic
de la restauration scolaire

212

En séjours hiver/été
(6-17 ans)

338

En Relais petite
Enfance (0-3 ans)

107

En multi-accueils
(0-3 ans)

1 835

En centre de loisirs
lors des vacances

240

En structure jeunes
(13-17 ans)

1 483

En périscolaire
(2,5-13 ans)

UNE RESTAURATION COLLECTIVE PARTAGÉE

Depuis octobre 2024, un changement important a été mis en place dans la production des repas pour nos crèches. Désormais, ce sont les cuisiniers du service Scolaire qui prennent en charge cette mission.



Cette réorganisation offre une réelle qualité de repas et notamment par le « Fait maison ». Elle répond au **besoins nutritionnels spécifiques des tout-petits** dans les crèches de Saint-Félix, Saint-Jean d'Angély et Saint-Savinien sur Charente. Pour assurer une transition en douceur, le service Scolaire a proposé la mise en place de temps d'échanges, réunissant régulièrement cuisiniers et directrices de crèches, afin d'élaborer des menus équilibrés, variés et parfaitement adaptés aux jeunes enfants. Des investissements conséquents ont également été réalisés avec **l'acquisition de matériel spécialisé**, garantissant ainsi le respect scrupuleux des normes sanitaires et réglementaires. Ces équipements assurent des conditions optimales pour la préparation, le stockage et la distribution des repas. Après une période d'adaptation, les résultats sont au rendez-vous, avec une **amélioration notable de la qualité des repas**. Les progrès sont palpables tant au niveau des saveurs que de la présentation, sans oublier le respect rigoureux des apports nutritionnels nécessaires.

Cette initiative s'inscrit dans notre engagement continu à offrir le meilleur à nos enfants. Elle met également en lumière le savoir-faire des cuisiniers du service Scolaire, dont l'expertise bénéficie maintenant aux plus jeunes.

2700
Repas d'octobre à décembre

3
Crèches utilisatrices



UN NOUVEAU SELF À L'ÉCOLE JOSEPH LAIR

L'école Joseph Lair, à Saint-Jean d'Angély, a bénéficié d'un nouveau self service. Une initiative visant à respecter le rythme de chacun, fluidifier le temps de repas, apaiser les relations entre les enfants, développer leur autonomie et lutter contre le gaspillage alimentaire.

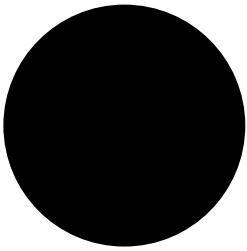
Depuis février 2024, une collaboration entre les différents acteurs de la vie scolaire a permis de concevoir un nouvel espace de restauration, conjuguant **qualité du temps d'animation et fluidité du service**. Le projet a été élaboré en portant une attention particulière à l'implication des enfants. En juin, le service Scolaire de Vals de Saintonge Communauté et le centre de loisirs périscolaire de Beaufief ont présenté le concept aux élèves permettant de prendre en compte les besoins des principaux intéressés. Dès la rentrée scolaire, les élèves de CP ont découvert leur nouveau réfectoire de manière ludique, grâce à un rallye photos organisé par le centre de loisirs de Beaufief. Les autres classes ont bénéficié d'une visite guidée le matin même, accompagnées de leurs enseignants. La coordinatrice du service scolaire était présente pour expliquer les règles de fonctionnement, assurant ainsi une transition en douceur. Aujourd'hui, tous les objectifs fixés sont atteints : les enfants profitent pleinement de leur pause méridienne, alternant repas et activités périscolaires dans **un cadre serein et adapté**.

Ce projet collaboratif démontre comment l'innovation dans l'organisation scolaire peut améliorer significativement le bien-être des enfants et la qualité de leur expérience quotidienne à l'école.

40 000 €
Pour l'installation du self

20 000 €
Pour l'équipement d'un four 10 niveaux

**« Notre ambition
est de fournir
aux enfants
et aux jeunes les
moyens d'interagir
positivement avec
leur environnement
et de trouver
leur place dans
la société. »**



Sensibilisation et prévention

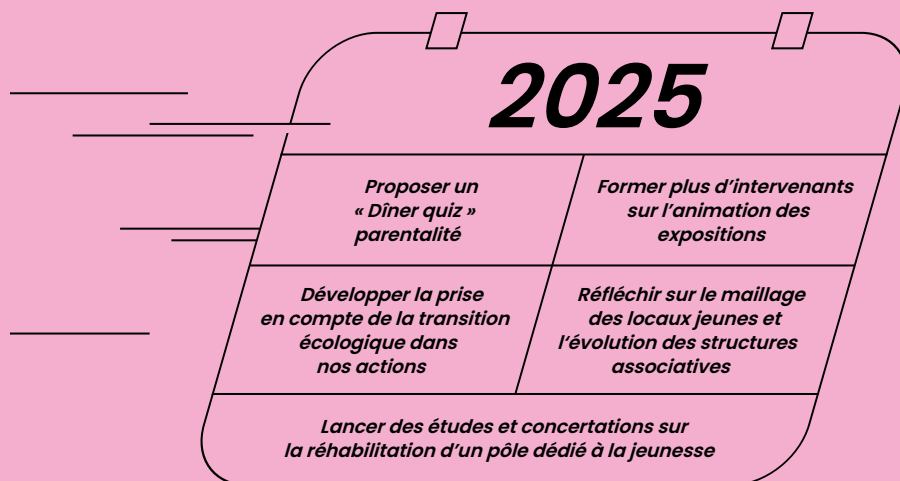
COMPÉTENCE
SUPPLÉMENTAIRE

Les enfants et les jeunes sont au cœur des actions de sensibilisation et de prévention. Notre rôle est de favoriser l'inclusion, prévenir les risques et promouvoir le lien social et l'épanouissement.

Les services Petite enfance, Enfance Jeunesse et Parentalité proposent des activités variées, guidées par l'intérêt du jeune public. Sont par exemple proposés des ateliers sur la santé environnementale,

un « bus prévention » pour les adolescents et une prise en charge adaptée du handicap sur les différents temps de l'enfant.

L'objectif défini par le projet de territoire est de donner aux jeunes les moyens d'interagir positivement avec leur environnement et de trouver leur place dans la société. Notre ambition est de leur fournir les outils nécessaires pour grandir de manière éclairée et devenir des citoyens responsables.



Enfants ont bénéficié d'ateliers sur les compétences psychosociales

1000



LA LABELLISATION INFO JEUNES

Depuis 2024, la politique jeunesse avec la labellisation nationale « Info Jeunes » souligne la volonté collective de développer une approche inclusive et proactive pour les 11-30 ans sur le territoire.

« Info Jeunes » se positionne comme un **guichet unique gratuit et sans rendez-vous**, couvrant des thématiques variées telles que l'orientation professionnelle, la santé, les loisirs, la mobilité et le logement. Son rôle va au-delà de la simple information ; il s'agit d'un véritable levier de la politique jeunesse locale. La structure agit sur plusieurs fronts : l'observation des besoins d'information des jeunes, l'accompagnement vers l'autonomie, la coordination avec les acteurs locaux, la promotion de la participation citoyenne, le soutien à l'engagement et aux initiatives, la facilitation de l'accès aux droits sociaux et la centralisation des ressources pour les professionnels du secteur. Pour renforcer son impact, « Info Jeunes » a bénéficié d'une augmentation de ses effectifs (de 1 à 2,5 équivalents temps plein), permettant notamment **d'étendre**

les services hors les murs, avec des interventions dans les établissements scolaires. La labellisation offre l'opportunité de repenser le projet pour l'adapter aux réalités du territoire et aux besoins évolutifs des jeunes.



UNE POLITIQUE JEUNESSE PARTAGÉE

Les acteurs de la politique jeunesse ont dessiné leur plan d'action en 2024 autour de trois thématiques et d'une action phare pour chacune d'elles.

En effet, depuis 2022, Vals de Saintonge Communauté est engagée dans une démarche pour développer une politique jeunesse inclusive et partagée. En mai 2024, trois enjeux prioritaires de la politique jeunesse ont été définis avec comme objectif final le « Bien vivre en Vals de Saintonge pour devenir citoyen » :

- **Favoriser l'accès aux loisirs** en développant des espaces adaptés correspondant aux jeunes
- **Accompagner les projets de vie des jeunes** en les impliquant dans la vie de la cité
- **Animer des actions de prévention** en informant les jeunes sur les études, la formation, la mobilité internationale, l'ensemble des dispositifs à leur disposition...

Cette approche s'appuie sur une collaboration étroite entre la collectivité et les acteurs locaux, croisant les actions existantes et futures.

Elle répond à la volonté des élus d'être à l'écoute des jeunes et de répondre à leurs besoins. Cette stratégie s'appuie sur un diagnostic approfondi, réalisé entre 2022 et 2023 ayant permis de **recueillir les besoins et aspirations de près d'un millier de jeunes de 11 à 25 ans.**



La cohésion sociale et la solidarité

COMPÉTENCE
SUPPLÉMENTAIRE

Notre rôle est d'améliorer les conditions de vie de nos habitants en soutenant activement les acteurs qui œuvrent quotidiennement auprès des publics fragiles. Un soutien est apporté au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) avec une implication forte auprès des associations alimentaires et sociales. Le service s'étend à la gestion de Maisons de santé pluridisciplinaires

et de France Services, les aires d'accueil des gens du voyage, ainsi qu'à la coordination du Contrat Local de Santé. Souhaitant favoriser la proximité, nous créons des points de rencontre, d'échange et d'accompagnement sur tout le territoire.

Nous œuvrons pour l'émancipation et l'épanouissement de chaque individu, en offrant un accès équitable aux services publics et en renforçant le lien social.

1

France services et l'animation du réseau



Professionnels de santé mobilisés

37



DES ÉVOLUTIONS À FRANCE SERVICES MATHA

Au printemps, France Services à Matha s'est renforcé afin de répondre à une demande croissante et à l'évolution des besoins de la population locale.



Cette initiative répond à une volonté d'améliorer l'accessibilité aux services publics et de développer une plus grande proximité avec les habitants du territoire.

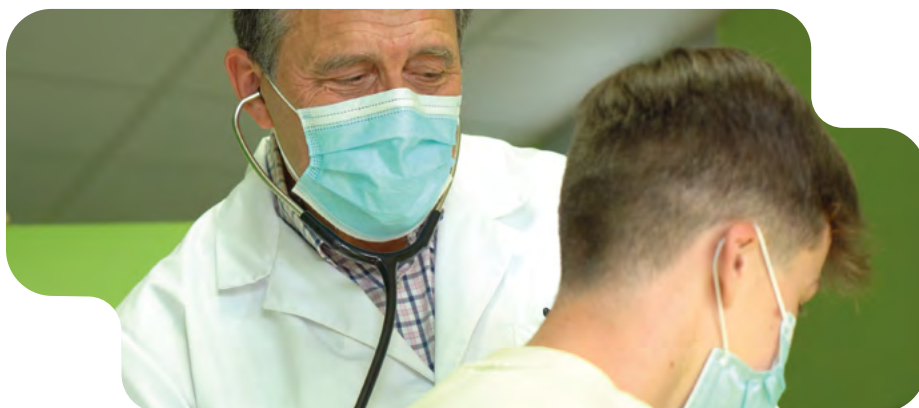
Trois changements ont ainsi été actés :

- L'augmentation des heures d'ouverture de 24 à 31,5 heures hebdomadaires depuis juin
- Le renforcement de l'équipe de 1,6 à 2,1 équivalents temps plein
- La mise en place de permanences itinérantes sur deux matinées tous les mardis à Néré et tous les jeudis à Brizambourg.

Que ce soit pour des questions liées à la santé, la famille, la retraite, la recherche d'emploi ou des difficultés avec Internet, les espaces France Services sont là pour accompagner gratuitement

les habitants. **De nouvelles permanences ont été proposées** avec Rénov'Info Service pour des conseils et des aides concernant les travaux d'isolation et les économies d'énergie de l'habitat. D'autres permanences existaient déjà permettant aux usagers d'être aidés dans leurs démarches (déclarations d'impôts, créations de cartes grises, dossiers de sécurité sociale...).

4 363
Visites en 2024
(3 000 en 2023)



LE PLAN D' ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Tout au long de l'année 2024, Vals de Saintonge Communauté, l'Agence Régionale de Santé et les acteurs locaux ont œuvré autour d'une réflexion d'actions concrètes afin d'améliorer la santé et l'accès aux soins sur le territoire.

Cette collaboration fait suite à la signature du Contrat Local de Santé (CLS) 2023-2028 structuré autour de cinq axes pour répondre aux besoins spécifiques de la population locale :

- **Accès aux soins** : garantir une équité dans l'accès aux services de santé, en particulier dans les zones les plus vulnérables
- **Santé mentale et addictions** : renforcer les services de santé mentale et lutter contre les addictions
- **Parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap** : mettre en place des programmes adaptés tout au long de leur parcours
- **Santé environnementale** : identifier et traiter les facteurs environnementaux nuisibles à la santé
- **Prévention et promotion de la santé** : élaborer des programmes adaptés, en mettant l'accent sur les déterminants sociaux et environnementaux.

Le CLS a pour objectif de créer un parcours de santé cohérent en mobilisant les acteurs locaux et en agissant sur les déterminants sociaux et environnementaux. Il prévoit des réponses graduées en fonction des besoins de la population et évoluera chaque année selon les partenaires, les objectifs à atteindre et l'évolution du territoire. Cette signature témoigne d'un engagement fort en faveur d'un territoire plus sain, plus équitable et plus résilient.

18

Partenaires

12

Fiches Actions retenues

GRAPHISME

Les Claudies

IMPRESSION

Bordessoules

PHOTOS

Damien Tugulescu,
TTW Production
– La Flow Vélo,
Vals de Saintonge
Communauté

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

55 rue Michel Texier
17400 Saint-Jean d'Angély

05 46 33 24 77
info@valsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr

